

# FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

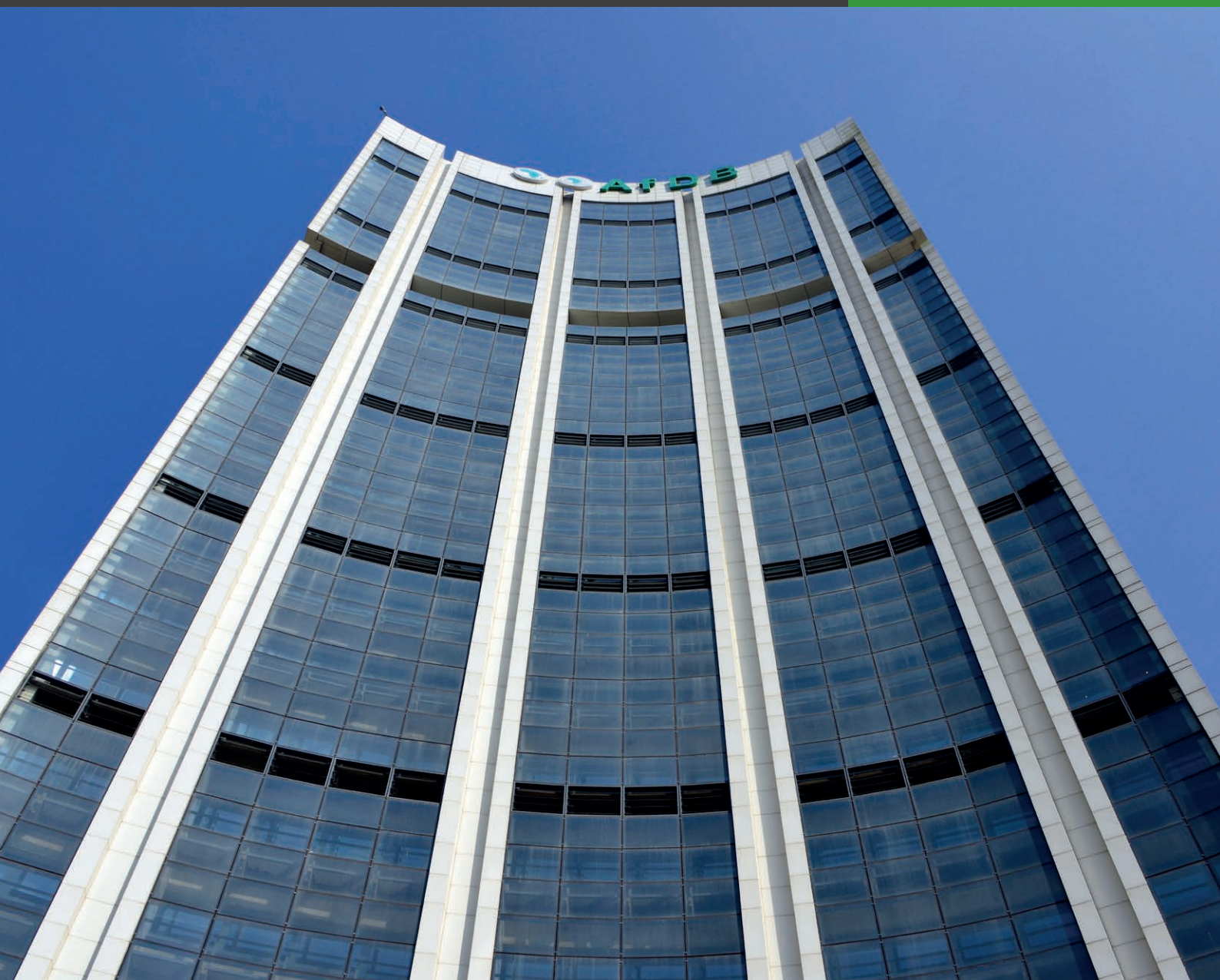
Amanda Lucey

DOCUMENT DE  
RECHERCHE DE L'APCOF

SÉRIE

34

MAI 2025





# **FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ :**

## DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Amanda Lucey

MAI 2025

#34

Cette publication est le n° 34 de la série de documents de recherche de l'APCOF.  
Pour ces publications et d'autres, veuillez consulter [www.apcof.org.za](http://www.apcof.org.za).  
Copyright ©African Policing Civilian Oversight Forum, 2025

Numéro ISBN : 978-1-991248-23-7

*African Policing Civilian Oversight Forum*  
(APCOF ou Forum africain pour le contrôle civil de l'action policière)  
Building 23B, Suite 16  
The Waverley Business Park  
Wyecroft Road  
Mowbray, 7925  
Le Cap, Afrique du Sud

Tél. : +27 21 447 2415  
Courriel : [info@apcof.org.za](mailto:info@apcof.org.za)  
Site Web : [www.apcof.org.za](http://www.apcof.org.za)

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles du Forum africain pour le contrôle civil de l'action policière (APCOF) ou de l'*Open Society Foundations*. Les auteurs contribuent à la série de recherches de l'APCOF à titre personnel.

Conception, composition et relecture par COMPRESS.dsl | 801075 | [www.compressdsl.com](http://www.compressdsl.com)

Image de couverture : iStock

---

## **SOMMAIRE**

Acronymes	iv
Résumé	1
Introduction	2
Qu'est-ce que la réforme du secteur de la sécurité ?	4
Pourquoi les BMD devraient-elles s'impliquer dans la réforme de la police ?	5
Évolution du financement du développement de la RSS	7
Banque mondiale	7
Banque interaméricaine de développement	10
Banque africaine de développement	12
Banque asiatique de développement	13
Banque européenne d'investissement	14
<b>Conclusion et recommandations</b>	<b>17</b>
Recommandations à l'intention des BMD	20
Recommandations à l'intention de la société civile	20
<b>Notes de fin de document</b>	<b>21</b>

---

## ACRONYMES

<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement
<b>BAsD</b>	Banque asiatique de développement
<b>BEI</b>	Banque européenne d'investissement
<b>BERD</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
<b>BID</b>	Banque interaméricaine de développement
<b>BIRD</b>	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>BMD</b>	Banque multilatérale de développement
<b>BPD</b>	Banque publique de développement
<b>CEE</b>	Communauté économique européenne
<b>DCC</b>	Développement conduit par les communautés
<b>ERR</b>	Évaluation des risques et de la résilience
<b>FCV</b>	Fragilité, conflits et violence
<b>IFI</b>	Institution financière internationale
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PEID</b>	Petits États insulaires et en développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPA</b>	Parité de pouvoir d'achat
<b>RSS</b>	Réforme du secteur de la sécurité
<b>RSSJ</b>	Réforme du secteur de la sécurité et de la justice
<b>SEAE</b>	Service européen pour l'action extérieure
<b>SFC</b>	Situations de fragilité et de conflit
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UK</b>	Royaume-Uni
<b>USA</b>	États-Unis d'Amérique
<b>VBG</b>	Violence basée sur le genre

---

## RÉSUMÉ

Alors que le monde est confronté à de profonds changements, notamment la montée du nationalisme, la réduction des budgets des donateurs et le rétrécissement de l'espace civique, le rôle des banques multilatérales de développement (BMD) est devenu de plus en plus essentiel pour réaliser les ambitions mondiales telles que le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est inextricablement liée au développement, étant un service public qui promeut une paix inclusive et une croissance économique durable. Cependant, malgré leur mandat public, les BMD ont tendance à inclure une clause « apolitique » dans leur(s) statut(s), ce qui a limité leur assistance financière et technique aux facteurs économiques. Au fil du temps, les BMD ont élargi l'ampleur et la profondeur de leurs activités, en intégrant les objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, leur modèle axé sur l'État doit être repensé si elles veulent réussir à promouvoir des approches du développement centrées sur les personnes. Ce document analyse l'évolution des approches des BMD en matière de RSS, en mettant l'accent sur les services de police. Il examine plusieurs BMD, à savoir la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, afin d'évaluer à l'avenir les défis et les opportunités de financement du développement.

Ce document souligne la nécessité d'un engagement citoyen plus fort dans les politiques et les projets de RSS des BMD afin d'améliorer l'inclusion, la durabilité et l'obligation de rendre compte.

**Mots-clés :** banques multilatérales de développement, réforme du secteur de la sécurité, maintien de l'ordre, développement centré sur les personnes, participation civique, droits de l'homme

---

## INTRODUCTION

En 2024, le nombre de victimes de conflits dans le monde a atteint son plus haut niveau depuis 1945<sup>1</sup>. Malgré les ambitions du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ou Programme 2030), les progrès en ce qui concerne l'Objectif 16, à savoir la paix, la justice et des institutions efficaces<sup>2</sup> ont été modestes, voire inexistantes. Au lieu de cela, l'accès à la justice diminue et devient plus inégal<sup>3</sup>. La baisse du nombre de conflits résolus, l'augmentation de la violence de la part d'acteurs non étatiques, les pandémies et la régionalisation des conflits, que le changement climatique aggrave, ne sont que quelques-uns des facteurs qui y contribuent. En conséquence, l'investissement dans la réforme du secteur de la sécurité (RSS) est devenu plus important que jamais. La sécurité et la justice sont des biens publics, mais elles sont onéreuses. L'aide internationale dans ces domaines est de plus en plus sollicitée, mais avec la redéfinition des priorités des budgets des donateurs occidentaux<sup>4</sup>, l'avenir est incertain.

Les banques multilatérales de développement (BMD) offrent la possibilité de générer des capitaux supplémentaires pour la RSS et de remodeler les cadres d'aide. Les BMD sont des institutions financières créées par plusieurs pays membres pour faciliter le financement et fournir des services consultatifs aux pays en développement. Les termes « banque multilatérale de développement » et « banque publique de développement (BPD) » sont souvent utilisés l'un pour l'autre, alors que les BPD diffèrent des BMD puisqu'elles peuvent être établies par un seul gouvernement et par des institutions financières internationales (IFI), si bien qu'elles constituent une catégorie plus large que celle des BMD. D'après les estimations, il y aurait aujourd'hui 536 BPD dans le monde qui opèrent avec 23 billions d'USD d'actifs et apportent 10 % du financement annuel du développement, ce qui montre que ces institutions sont indispensables au financement des biens publics<sup>5</sup>.

Par le passé, les BMD évitaient de participer aux affaires politiques, s'appuyant sur leur interprétation de « l'interdiction politique » dans leur(s) statut(s), mais cette attitude est en train de changer. Le développement est intrinsèquement politique et l'Objectif 16 du Programme 2030 considère que les institutions centrées sur les personnes, inclusives et responsables, fondées sur les droits de l'homme et sur l'état de droit, sont des objectifs de développement à part entière. L'Objectif 16 permet également d'autres formes de développement et des taux de croissance économique plus élevés.

Tout d'abord, ce document définit la RSS et la réforme de la police. Puis, il décrit les raisons pour lesquelles les BMD devraient s'impliquer dans la réforme de la police. Ensuite, il explore l'évolution du financement du développement de la RSS en examinant cinq institutions différentes : la Banque mondiale (BM), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BAsD) et la Banque européenne d'investissement (BEI). Celles-ci illustrent différentes approches de la RSS, mais servent également d'exemples d'enseignements tirés. Enfin, ce document s'achève par quelques observations et recommandations générales.

---

## QU'EST-CE QUE LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ?

La RSS est apparue en tant que concept dans les années 1990. Avec la fin de la guerre froide, l'accent mis sur la sécurité de régime s'est réorienté vers la sécurité humaine, ce qui impliquait également d'accorder son attention à la bonne gouvernance, car la RSS est un service public qui devrait être soumis à ces normes<sup>6</sup>. La RSS est définie comme « le processus technique et politique qui consiste à améliorer la sécurité de l'État et la sécurité humaine en appliquant les principes de bonne gouvernance au secteur de la sécurité ». Cette réforme se rapporte à « rendre plus efficace et responsable la prestation, le contrôle et la gestion des services de sécurité, dans un cadre de contrôle civil et démocratique, et dans le respect de l'état de droit et des droits humains »<sup>7</sup>. La RSS peut porter sur les processus, les niveaux de l'administration publique, les domaines de la politique de sécurité et le rôle d'une institution particulière du secteur de la sécurité.

Le maintien de l'ordre est un sous-ensemble de la RSS. Ce document se concentre particulièrement sur le maintien de l'ordre et la réforme de la police, reconnaissant que ces domaines peuvent impliquer un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques. Le maintien de l'ordre est essentiel pour assurer la sécurité et la stabilité de base. Cependant, les contextes politiques, juridiques et sociaux dans lesquels la police opère changent fréquemment. La réforme de la police est définie comme visant « à transformer les valeurs, la culture, les politiques et les pratiques des organisations policières afin que la police puisse s'acquitter de ses fonctions dans le respect des valeurs démocratiques, des droits humains et de l'état de droit »<sup>8</sup>. Il est nécessaire de s'adapter à l'évolution des besoins en matière de sécurité et aux attentes des communautés que la police sert.

Bien qu'il n'existe pas de modèle unique pour les services de police, les deux principaux objectifs de la réforme de la police sont d'améliorer, premièrement la capacité de la police et son efficacité, et, deuxièmement, son intégrité et sa responsabilité<sup>9</sup>.

La RSS, et par conséquent le maintien de l'ordre, est encore plus critique dans les pays qui passent d'un régime autoritaire à une démocratie ou qui se trouvent dans des situations de fragilité et de conflit (SFC), en se référant aux classifications données par les BMD pour décrire les pays dotés d'institutions faibles, d'une gouvernance médiocre et d'une vulnérabilité aux conflits. La RSS peut « promouvoir l'unité, la neutralité politique, l'égalité et le professionnalisme »<sup>10</sup>. Un secteur de la sécurité qui garantit la sécurité de tous les membres de la population sur un pied d'égalité peut améliorer les perspectives de paix.

---

## **POURQUOI LES BMD DEVRAIENT-ELLES S'IMPLIQUER DANS LA RÉFORME DE LA POLICE ?**

Le maintien de l'ordre est important pour le développement. Il peut réduire la criminalité, favoriser un environnement plus sûr pour les entreprises et attirer les investissements<sup>11</sup>. La réduction de la criminalité permet de créer de nouveaux emplois, ce qui peut à son tour stimuler la croissance économique. Le maintien de l'ordre est également important pour renforcer le capital social, qui peut faciliter la croissance économique. En outre, l'interaction de la communauté avec la police renforce la responsabilité (obligation de rendre compte, responsabilisation ou redevabilité) et la transparence. Le maintien de l'ordre qui viole les droits de l'homme, comme le recours inapproprié aux arrestations et aux détentions, peut également avoir un impact significatif sur la confiance dans la police et peut entraîner des conséquences économiques négatives pour l'accusé et sa famille<sup>12</sup>. Par ailleurs, le maintien de l'ordre est important pour promouvoir des sociétés pacifiques et protéger les populations vulnérables<sup>13</sup>. Par conséquent, le maintien de l'ordre est une question fondamentale de développement qui est dotée d'une logique économique et associée à d'autres domaines du développement.

L'Indice mondial de la paix (2024) indique que l'impact économique de la violence sur l'économie mondiale en 2023 s'élevait à 19,1 billions d'USD, exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA). Ce chiffre équivaut à 13,5 % de l'activité économique mondiale (produit mondial brut), soit 2 380 USD par personne. En outre, le rapport note que les dépenses militaires et de sécurité intérieure représentent plus de 74 % de l'impact économique total de la violence, l'impact économique des dépenses militaires représentant à lui seul 8,4 billions d'USD au cours de l'année écoulée<sup>14</sup>. Alors que les gouvernements nationaux cessent d'accorder autant d'importance à l'aide au développement pour se concentrer sur les dépenses militaires, l'implication des BMD dans le secteur de la justice pénale est non seulement autorisée, compte tenu de la logique économique, mais aussi indispensable.

Quel est donc l'avantage comparatif des BMD par rapport à d'autres organisations telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ? Au cours des dernières décennies, les BMD ont élargi leur mandat de développement, notamment en portant un intérêt croissant aux SFC.

Les BMD qui disposent de ressources suffisantes, de professionnels chevronnés et de solides capacités financières<sup>15</sup>, peuvent multiplier les ressources en tirant parti des contributions des donateurs sur les marchés financiers. Elles peuvent également apporter une expertise technique et disposer d'un fort pouvoir de mobilisation<sup>16</sup>. En outre, elles ont de l'expérience dans le

domaine de la gestion économique et des finances publiques. Certaines BMD, comme la BM, ont de l'expérience dans l'intégration de la sécurité et de la justice dans le développement conduit par les communautés (DCC)<sup>17</sup>. Il s'agit d'une approche de développement qui autonomise les communautés en leur transférant directement le pouvoir de décision et des ressources ; qui plus est, cette approche peut être utilisée dans le cadre de la RSS.

Cependant, les approches des BMD s'accompagnent de certains défis. Les BMD ont tendance à utiliser un modèle centré sur l'État, en s'appuyant sur des relations avec les institutions gouvernementales de chaque pays, ce qui comporte certains risques, à savoir que les gouvernements pourraient ne pas être des partenaires fiables pour décider de l'allocation des ressources et que la société civile soit traitée comme une subalterne des autorités gouvernementales<sup>18</sup>. Bien que les BMD aient un fort pouvoir de mobilisation des ressources, la coordination entre le gouvernement et les autres parties prenantes peut également être limitée. En outre, les BMD risquent de minimiser les conditions contextuelles dans lesquelles elles opèrent, ce qui nécessite l'adoption d'une approche plus sensible sur le plan politique et fondée sur les droits de l'homme pour éviter de causer du tort<sup>19</sup>.

---

## ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA RSS

La nature de l'implication des BMD dans la RSS a, dans le passé, été controversée. Les États membres des BMD ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que les politiques liées à la gouvernance ou aux droits de l'homme (et par défaut à la RSS) pourraient porter atteinte à la souveraineté nationale et politiser leurs prêts. En conséquence, les BMD ont préconisé la doctrine de la neutralité politique, affirmant que les décisions économiques et techniques peuvent être séparées de la politique<sup>20</sup>, ce qui se reflète dans leur(s) statut(s) fondateur(s), qui stipule(nt) que la banque et son personnel ne doivent pas s'immiscer dans les affaires politiques d'un État membre et que seules des considérations économiques doivent être prises en compte.

Ainsi, les BMD ont été critiquées en raison de la fragmentation de leurs efforts de bonne gouvernance qui est due au fait qu'elles ne sont pas disposées à s'attaquer aux racines politiques de l'échec des gouvernements. Les critiques ont affirmé que les BMD se concentrent sur la stabilité et la prévisibilité du cadre juridique, tel que le droit privé, pour garantir les droits de propriété et l'exécution des contrats, mais qu'elles n'obtiennent pas de succès significatifs. Elles n'y parviennent pas, parce qu'elles ne traitent pas des questions cruciales telles que l'indépendance du pouvoir judiciaire, les réformes de la justice pénale ou d'autres réformes jugées trop politiques<sup>21</sup>.

En raison de l'expansion du Programme 2030, qui met l'accent sur le rôle du financement du développement pour combler le déficit de financement, de nombreuses BMD ont redéfini leur stratégie et réaligné leurs investissements (et leurs mesures) sur le modèle des objectifs de développement durable (ODD). Toutefois, certaines BMD continuent d'en dissocier les ODD et les droits de l'homme, en évaluant ces derniers principalement sur le plan du risque et de la conformité plutôt que sur la manière dont ils pourraient apporter une valeur ajoutée aux projets<sup>22</sup>. Cette partie analyse maintenant l'évolution de la pensée des BMD dans les domaines de la justice pénale et du maintien de l'ordre à travers cinq BMD différentes, à savoir la BM, la BID, la BAfD, la BAsD et la BEI.

### Banque mondiale (BM)

La BM a été la première BMD à être créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en 1944. Son objectif était de reconstruire l'Europe et le Japon. À sa création, elle est appelée

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), mais aujourd'hui, elle composée de diverses entités ayant des objectifs différents, allant des prêts aux pays à revenu faible et intermédiaire à l'engagement du secteur privé<sup>23</sup>. La BM est présente à l'échelle mondiale et ses principaux actionnaires sont la France, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. En tant que la plus ancienne BMD, elle a commencé à financer la RSS au début des années 1990. Au départ, elle a opéré dans des domaines moins ambigus, travaillant principalement avec des institutions judiciaires et des programmes en faveur des pauvres pour renforcer les capacités des assistants juridiques et les organisations de la société civile<sup>24</sup>. Depuis, guidée par divers produits et concepts analytiques<sup>25</sup>, sa réflexion sur son implication dans les secteurs de la justice et de la sécurité a évolué.

Au début des années 2000, la BM et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont commencé à utiliser le terme « États fragiles ». La BM continue de classer les pays de cette manière afin de guider sa prise de décisions stratégiques et opérationnelles<sup>26</sup>. Au début, les principaux facteurs de fragilité étaient considérés comme trop politiques et donc hors du domaine du développement<sup>27</sup>.

Cependant, le *Rapport sur le développement dans le monde 2011 – Conflits, sécurité et développement* de la BM a justifié la participation à la RSS, en soulignant les liens entre la sécurité et le développement ainsi que l'importance de l'implication de la BM dans les questions de conflit et de fragilité<sup>28</sup>. Le rapport note que cette implication outrepassa le mandat traditionnel de la BM, mais reflète :

*Un consensus politique international croissant selon lequel la résolution des conflits violents et la promotion du développement économique nécessitent de mieux comprendre le rapport étroit qui existe entre la politique, la sécurité et le développement. En étudiant ce domaine, la Banque mondiale n'aspire pas à outrepasser son mandat principal tel qu'il est défini dans ses statuts, mais plutôt à améliorer l'efficacité des interventions de développement dans les zones menacées ou affectées par des violences à grande échelle<sup>29</sup>.*

À la suite des demandes croissantes de ses États membres pour qu'elle apporte son soutien dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance, la BM a publié une Note juridique sur le soutien de la Banque mondiale aux activités de justice pénale (*Legal Note on World Bank Support for Criminal Justice Activities*) en 2012<sup>30</sup>. Cette note juridique concluait que rien ne s'opposait à soutenir les institutions de justice pénale dès lors qu'elles étaient fondées sur une logique économique appropriée et objective et qu'elles étaient structurées de manière à éviter toute ingérence dans les affaires politiques d'un État membre<sup>31</sup>.

Alors que la justice pénale était traditionnellement considérée dans le domaine de la démocratisation et de la réforme politique, la note juridique de la BM considérait le secteur de la sécurité comme un service public bien placé dans d'autres domaines de la gouvernance. Cependant, elle mettait en garde contre des activités telles que le financement des armes, les crimes politiques contre l'État, le soutien à l'armée ou à la police dans les pays où les violations des droits de l'homme sont omniprésentes, ainsi qu'aux institutions ou aux programmes qui ne sont pas conformes aux normes internationales en matière de respect du droit. En outre, elle indiquait que le financement de la police, des procureurs et des prisons risquait de s'inscrire dans une zone floue, mais que certaines activités (par exemple, le soutien au développement de fonctions de contrôle civil de la police) devraient poser moins de problèmes. Afin de réduire au minimum le risque d'ingérence politique, cette note juridique mettait l'accent sur un modèle d'appropriation par les pays et sur la nécessité d'éviter l'application de cas spécifiques ; elle s'attachait plutôt et plus largement à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et à l'assistance technique. Elle soulignait également l'importance de procéder à des évaluations du risque d'ingérence politique avant d'intervenir.

Cette note juridique a ensuite été suivie d'une Note d'orientation à l'intention du personnel (*Staff Guidance Note*) en 2012, qui élabore le type d'interventions à entreprendre<sup>32</sup>. Elle mettait en garde contre le fait que, dans les SFC, il existait un risque accru que les forces de police soient issues de milices spéciales ou de groupes paramilitaires, ce qui nécessiterait alors de bien connaître et comprendre comment dialoguer avec eux. En ce qui concerne le maintien de l'ordre, cette note d'orientation examinait les risques et les stratégies d'atténuation possibles de la réforme de la police civile. Elle soulignait également l'importance des garanties pour soutenir les droits de l'homme et les principes de « ne pas nuire », tout en soulignant la nécessité d'une bonne coordination entre les acteurs de la sécurité<sup>33</sup>.

Cette note d'orientation faisait observer que l'avantage comparatif de la BM pourrait inclure la mobilisation de différents acteurs pour des approches globales, travaillant dans des domaines liés à la criminalité économique et environnementale et à la promotion du développement institutionnel. En outre, elle indiquait que la BM disposait d'un avantage comparatif dans plusieurs domaines pertinents pour son implication dans le secteur de la justice pénale, à savoir, la réforme des tribunaux, la gestion des finances publiques, la gestion du secteur public, le travail avec les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, les stratégies et les commissions de lutte contre la corruption, et le recouvrement des avoirs. Elle indiquait que, dans les domaines de la police, où la BM n'avait pas d'avantage certain mais où il existait encore une demande substantielle de soutien, cette dernière pourrait chercher à renforcer les partenariats existants et/ou à en établir de nouveaux, par exemple en élargissant les travaux actuels avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), EUPOL (mission de police de l'Union européenne), INTERPOL (organisation internationale de police criminelle), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et d'autres. Qui plus est, elle définissait les principaux domaines d'expertise de la BM comme étant les évaluations de la gouvernance, les plans d'action pour le renforcement des capacités, les plans d'action pour la gestion des ressources, les systèmes d'obligation de rendre compte au public et l'amélioration de la prestation des services.

Malgré ces avancées, les défenseurs des droits de l'homme ont continué d'insister sur l'intégration d'une approche renforcée des droits de l'homme dans les politiques et les projets de la BM. En 2016, la BM a été critiquée par Philip Alston, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, qui a affirmé que la BM était une « zone où les de droits de l'homme sont bafoués »<sup>34</sup>. Selon lui, la principale raison sous-jacente de cette critique était l'interprétation « anachronique et incohérente » de l'interdiction politique figurant dans ses statuts. Alston a accusé la BM de faire semblant de défendre les droits de l'homme et d'adopter une approche fondée sur deux poids, deux mesures. À cet égard, il a noté que les avocats généraux avaient trouvé des moyens de travailler sur des questions aussi diverses que la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, la gouvernance et l'état de droit, alors que pendant ce temps, les droits de l'homme restaient sur une liste noire très courte<sup>35</sup>. À l'inverse, les partisans de l'approche de la BM ont répliqué en faisant valoir que le droit relatif aux droits de l'homme est ambigu, contesté et politiquement très polémique, et, particulièrement problématique pour les organisations multilatérales, puisque seuls certains États membres ont ratifié des traités spécifiques relatifs aux droits de l'homme. À cet égard, l'application du droit relatif aux droits de l'homme serait coûteuse et détournerait des fonds du développement<sup>36</sup>.

Plutôt que d'intégrer les droits de l'homme dans son approche, la BM s'est plutôt concentrée sur la réduction des risques liés aux droits de l'homme. En 2021, elle a élaboré sa stratégie pour les SFC<sup>37</sup> et mis à jour sa politique sur la coopération au développement et la fragilité, les conflits et la violence<sup>38</sup>. Ces documents ont intensifié son recours aux évaluations du risque et de la résilience (ERR), ce qui a facilité des programmes plus sensibles aux conflits, qui

englobent des aspects tels que la bonne gouvernance, la marginalisation et l'égalité<sup>39</sup>. Cependant, la société civile continue de réclamer que l'on mette davantage l'accent sur les droits de l'homme. Au cours du récent processus d'évolution de la BM en 2023, plus de 70 organisations de la société civile l'ont appelée à adopter une politique en matière de droits de l'homme<sup>40</sup>.

Au fil des ans, la BM s'est impliquée dans une large gamme d'activités en faveur de la RSS, notamment les dépenses publiques, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme de la police, les prisons et la réinsertion, la prévention de la violence municipale et locale, la sécurité des transports, la lutte contre le blanchiment des capitaux et les mesures de lutte contre la traite des êtres humains<sup>41</sup>. Cependant, les engagements de prêt dans ces domaines sont restés faibles, totalisant 2 à 3 milliards d'USD entre 1990 et 2020<sup>42</sup>. La BM a investi en grande majorité dans la prévention de la criminalité sous la forme de programmes de développement urbain et social, tout en apportant moins d'aide à l'amélioration des opérations de police visant à réduire la criminalité<sup>43</sup>.

Sa programmation la plus efficace a été axée sur des projets centrés sur les personnes plutôt que sur le matériel institutionnel<sup>44</sup>. Ses efforts initiaux pour éviter l'ingérence politique illustrent les défis associés à cette approche. Au Kenya, par exemple, une étude de la BM sur la réforme de la police de 2009 a souligné la nécessité d'une analyse solide de l'économie politique de la réforme de la police, car les intérêts en cause influençaient le rôle de la police. Elle s'est également penchée sur les effets d'une culture de l'impunité sur l'insécurité au niveau local. Le rapport a constaté que quatre domaines essentiels à l'efficacité et à la responsabilisation de la police avaient été négligés dans les programmes précédents de la BM<sup>45</sup>. Il s'agissait de la sensibilité aux systèmes dans lesquels les objectifs et les opérations de la police sont déterminés et exécutés, de la reconnaissance, de la réglementation et de la coordination des services de police publics et privés, des questions de genre au sein des forces de police, et, de la collecte de données, de la recherche et de la planification. L'analyse soulignait également la nécessité d'une restructuration et d'une transformation organisationnelles, de réformes structurelles et d'efforts de renforcement des capacités.

Aujourd'hui, il apparaît de plus en plus clairement qu'une approche centrée sur le secteur public et les personnes permet à la BM de justifier son implication dans la RSS, compte tenu de sa mission « Créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable ». Cette mission implique d'analyser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des services, la transparence et la responsabilité, ainsi que la jouissance des services par les personnes<sup>46</sup>. La BM a également reconnu l'importance d'une approche holistique du maintien de l'ordre qui associe l'action policière communautaire axée sur les problèmes (une stratégie visant à identifier les causes sous-jacentes de la criminalité) aux processus de justice réparatrice, en particulier dans les communautés qui ont été historiquement marginalisées<sup>47</sup>.

## **Banque interaméricaine de développement (BID)**

Par rapport à la BM, la BID prétend être la première banque de développement à avoir répondu aux problèmes liés à la violence<sup>48</sup>. Sa mission générale met l'accent sur l'amélioration de la vie des populations d'Amérique latine et des Caraïbes. Les principaux actionnaires de la BID sont l'Argentine, le Brésil, le Japon, le Mexique et les États-Unis. Au milieu des années 1990, seule l'Afrique enregistrait des taux d'homicides plus élevés que l'Amérique latine et les Caraïbes. À l'époque, un grand nombre de ces pays connaissaient également une transition vers la démocratie. C'est pourquoi, en 1996, le président de la BID, Enrique V Iglesias, a recueilli les points de vue des citoyens de la région sur la nécessité de réduire la violence. La BID a justifié ses interventions liées à la violence en s'appuyant sur des recherches qui ont

documenté les coûts économiques des différents types de violence, satisfaisant ainsi à la justification économique requise par sa charte<sup>49</sup>. La BID a commencé à financer la prévention de la violence et a également commencé à quantifier les coûts économiques et la façon dont ils s'alignaient sur les multiplicateurs économiques et sociaux. En se concentrant sur l'aspect préventif, la BID pouvait éviter de contredire les principes de base de l'ingérence dans les affaires politiques<sup>50</sup>. La BID a alors commencé à inclure l'idée de sécurité citoyenne dans son programme de développement.

En 2012, la BID a élaboré un document de travail intitulé *Citizen Security : Conceptual Framework and Empirical Evidence* (Sécurité citoyenne : cadre conceptuel et preuves empiriques)<sup>51</sup>. Elle a également élaboré des *Lignes directrices opérationnelles pour la conception et l'exécution de programmes dans le domaine de la coexistence civique et de la sécurité publique*. Ses domaines de soutien comprenaient les interventions sociales ; la prévention situationnelle ; l'appui à la police, à la justice et au système pénitentiaire ; et, le renforcement des capacités institutionnelles. Elle excluait en particulier certains domaines d'action, notamment les opérations militaires, le renseignement antiterroriste et les opérations de conflit armé, afin d'éviter toute ingérence politique. Le cadre soulignait la nécessité d'apporter des réponses intégrées et globales du secteur public à la criminalité et à la justice, notant que les interventions antérieures avaient été trop ciblées. Le concept de sécurité citoyenne, au lieu de renforcer les fonctions coercitives de l'État, devrait « souligner le renforcement de la gouvernance démocratique et mettre l'accent sur l'individu dans un contexte démocratique »<sup>52</sup>. En 2014, elle a publié une réponse aux principaux défis de la *sécurité citoyenne de 1998 à 2012*<sup>53</sup> puis a élaboré le Cadre de sécurité citoyenne et de justice (*Citizen Security and Justice Framework*)<sup>54</sup>.

En 2018, un document de travail de la BID a indiqué qu'il était nécessaire de relier les domaines de la sécurité citoyenne et de la justice pénale afin d'élaborer des réponses globales aux programmes, tout en maintenant que la BID ne finançait aucune activité pouvant être interprétée comme une ingérence politique<sup>55</sup>. Par ailleurs, ce document notait que les demandes de soutien à la BID par les États membres avaient considérablement augmentées. En particulier, il révélait qu'au cours des deux dernières décennies, la BID avait financé 30 projets, qui comprenaient des interventions dans les différents maillons de la chaîne de la sécurité citoyenne et de la justice, tant au niveau national que local, pour un total de 1,15 milliard d'USD dans 23 pays. Entre 2013 et 2016, dix opérations de prêts avaient été approuvées, pour un montant total de 322 millions d'USD<sup>56</sup>. Le document identifiait l'objectif ultime de la sécurité citoyenne comme étant la protection des droits et des libertés fondamentales de tous les citoyens. Il notait la nécessité d'une gestion institutionnelle forte, exigeant de la BID qu'elle : (i) suscite une volonté politique ; (ii) génère des processus dans la continuité, avec des objectifs et des buts clairement définis ; et, (iii) instaure une bonne gouvernance qui permette la participation ordonnée et coordonnée des acteurs concernés. La BID qui a entrepris d'analyser les données probantes sur ce qui fonctionnait en matière de prévention de la criminalité afin de guider ses politiques<sup>57</sup> a mis à jour son Cadre en 2017, puis dernièrement en 2023<sup>58</sup>.

La BID s'est particulièrement concentrée sur le maintien de l'ordre préventif<sup>59</sup>. Malgré la forte demande d'interventions, la BID n'a financé que des activités avec la police civile et non militaires. Elle a également financé des activités telles que la formation professionnelle de la police et la police de proximité<sup>60</sup>. Cependant, en raison de sa sensibilité politique, la BID n'a pas financé de projets plus complets de restructuration et de réforme de la police, y compris les structures salariales et incitatives, les processus de prise de décision et la responsabilisation interne et externe, qui, selon elle, « peuvent être essentiels pour améliorer les performances de la police et réduire la violence »<sup>61</sup>. Parmi les enseignements tirés de

l'implication de la BID, figurent la nécessité d'un engagement politique aux niveaux national et local et la nécessité d'un engagement communautaire accru dans la prévention de la criminalité<sup>62</sup>.

Le Cadre de sécurité citoyenne et de justice de 2023 (*Citizen Security and Justice Framework*) répond à un défi de taille que la BID a identifié en Amérique latine et dans les Caraïbes, à savoir que les institutions chargées du maintien de l'ordre ne répondaient pas efficacement à la criminalité et ne parvenaient pas à établir des liens de coopération et de confiance avec les citoyens<sup>63</sup>. Il formule des suggestions pour améliorer la gestion (recrutement et formation du personnel et optimisation de la présence policière), adopter de nouvelles technologies, resserrer les liens communautaires, accroître la transparence et l'intégrité, et, appliquer des stratégies ciblées à des crimes complexes – le tout sur la base de données probantes existantes. La BID a évalué diverses approches pour promouvoir la coopération entre la police et les citoyens, notamment la justice procédurale, la police de proximité et le maintien de l'ordre adapté aux problèmes.

En développant le concept de sécurité citoyenne, la BID a démontré qu'il était possible d'adopter une approche du développement fondée sur les droits de l'homme et la bonne gouvernance. En outre, en 2024, elle a publié son Cadre d'appui 2024-2027 aux populations en situation de fragilité, de conflits et de violence criminelle (*Framework to support Populations in Situations of Fragility, Conflict and Criminal Violence - 2024-2027*). Ce Cadre met l'accent sur les effets déstabilisateurs de la violence criminelle et sur les boucles de rétroaction liées à la fragilité institutionnelle.

## Banque africaine de développement (BAfD)

La BAfD, contrairement à la BM et à la BID, n'est pas investie du mandat explicite de participation aux processus liés à la sécurité<sup>64</sup>. Sa stratégie présente la vision d'une Afrique « prospère, inclusive, résiliente et intégrée », qui comprend cinq priorités opérationnelles : éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des populations africaines. Ses principaux actionnaires sont l'Algérie, l'Égypte, le Japon, le Nigéria et les États-Unis.

Dans les années 1990, les experts ont commencé à débattre pour savoir si la BAfD devait s'impliquer dans les questions de bonne gouvernance. Étant donné que ses États membres sont composés de pays africains, la question était de savoir s'ils seraient en mesure de discuter des questions de gouvernance dans une atmosphère moins suspecte que les organisations extrarégionales ou si cela les rendait trop proches du problème et peu disposés à s'y impliquer<sup>65</sup>. En 1994, le conseil consultatif de la BAfD a présenté un rapport dans lequel il soutenait que la BAfD devrait être impliquée dans les processus de démocratisation et de bonne gouvernance<sup>66</sup>. Puis, en 1999, il a publié une politique de groupe en matière de bonne gouvernance<sup>67</sup>.

La BAfD a créé une unité des États fragiles en 2008 en reconnaissance du fait que le développement est lié à la paix et en notant l'existence d'un grand nombre d'États fragiles en Afrique<sup>68</sup>. En 2013, l'Unité des États fragiles de la BAfD, observant le lien entre la justice, la sécurité et le développement, a cité « la nécessité d'accroître les capacités de la Banque, de créer de meilleures connaissances et d'améliorer la compréhension du concept et de l'évolution de la réforme du secteur de la sécurité et de la justice (RSSJ) – y compris les acteurs, les concepts et les principes – dans les États fragiles et touchés par des conflits »<sup>69</sup>. Sa *Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026)* reconnaît que la fragilité peut se manifester dans plusieurs dimensions, notamment la sécurité et la

justice. Cependant, elle note que « d'autres partenaires doivent jouer les rôles de chef de file dans des domaines qui ne relèvent pas du mandat de la Banque, comme l'action humanitaire et le soutien direct aux processus de paix, aux élections et au secteur de la sécurité »<sup>70</sup>. Néanmoins, elle convient de s'impliquer davantage dans le renforcement de la résilience en atténuant les facteurs d'insécurité et de renforcer sa capacité à s'engager auprès des communautés pour garantir une sensibilité aux conflits.

Toutefois, la BAfD a également réalisé une évaluation diagnostique de « la sécurité, de l'investissement et du développement en 2022 »<sup>71</sup>. L'évaluation a révélé que la sécurité était un bien public qui ne pouvait pas être dissocié du développement économique durable et qu'elle devrait être prise en compte dans les investissements et les interventions de développement. Elle a également constaté que la faiblesse de la gouvernance était l'un des principaux facteurs d'insécurité et de conflit. À l'heure actuelle, la majeure partie du financement de la paix et de la sécurité en Afrique se fait par le biais des budgets nationaux, et, le rapport a suggéré que la BAfD pouvait faire davantage pour mobiliser des ressources évolutives, adaptables et flexibles, par exemple par le biais d'obligations d'investissement indexées sur la sécurité (SIIB). Il s'agit d'un moyen de réduire les primes de risque associées à l'investissement dans les contextes fragiles et de promouvoir des investissements qui renforcent la résilience et s'attaquent aux causes structurelles des conflits et de l'insécurité. Cependant, le rapport n'a pas précisé quels types d'initiatives devraient être financés. La BAfD pourrait donc faire davantage pour reconsidérer son approche de l'engagement dans la RSS et le maintien de l'ordre. Néanmoins, en février 2025, la BAfD a signé une lettre d'intention avec INTERPOL afin de renforcer leur coopération, en mettant l'accent sur la lutte contre la criminalité financière et la corruption<sup>72</sup>.

## Banque asiatique de développement (BAsD)

La BAsD a pour mandat de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance. Ses principaux actionnaires sont l'Australie, la Chine, le Japon, l'Inde et les États-Unis. Au fil du temps, la BAsD est passée d'une approche d'état de droit legaliste à une approche d'autonomisation ou fondée sur les droits. Elle prétend avoir été la première BMD à adopter une politique de gouvernance en 1995, suivie d'une politique de réduction de la pauvreté en 1999<sup>73</sup> et de déclarations sur la réforme des lois et des politiques<sup>74</sup>. En 1995, l'avocat général a conseillé ce qui suit<sup>75</sup> :

*L'approche de la Banque à l'égard des questions de gouvernance sera guidée par les dispositions de sa Charte. Celles-ci excluent explicitement les activités et les considérations politiques. Par conséquent, la Banque ne peut pas agir en tant qu'agence de réforme politique dans les pays membres en développement (PMD). Néanmoins, si, pour des raisons purement économiques, la Banque a estimé qu'une action ou une mesure méritait d'être soutenue, elle n'a pas hésité à le faire, même si l'action ou la mesure avait pu avoir des implications politiques. Les travaux de la Banque en matière de gouvernance suivront cette approche pragmatique.*

La stratégie de réduction de la pauvreté met l'accent sur une approche fondée sur les droits, notant que : « outre le revenu et les services de base, les personnes et les sociétés sont également pauvres – et, ont tendance à le rester – si elles ne sont pas habilitées à participer à la prise de décisions qui façonnent leur vie ». L'avocat général de la BAsD a également fait remarquer que les vies humaines étaient à la fois la fin et le moyen du développement économique<sup>76</sup>. La sécurité des citoyens et de leurs biens dans leur environnement quotidien semblerait donc essentielle à toute mesure de développement économique.

La BASD a commencé à soutenir la réforme juridique dans les années 1990 et a progressivement élargi son approche. Elle s'est également engagée dans le financement de la réforme de la police dans les années 2000 dans des pays d'Asie du Sud, dont l'Indonésie, le Bangladesh, le Pakistan<sup>77</sup> et les Philippines<sup>78</sup>. En 2005, la BASD a tenu un symposium sur les défis de l'accès à la justice, y compris la réforme de la police. Les participants ont mis l'accent sur la police de proximité, avec des mécanismes externes de surveillance et des organes civils de contrôle, mais ont préconisé que l'engagement civil soit limité au niveau des politiques et à la hiérarchisation des programmes. Le symposium a également souligné l'importance de protéger les groupes vulnérables. En ce qui concerne plus particulièrement l'implication des donateurs, les participants ont souligné le manque de coordination entre les donateurs et les administrations publiques locales, la concurrence entre les donateurs et les agendas liés aux intérêts personnels des donateurs. Il a été également indiqué qu'il fallait procéder à une évaluation complète<sup>79</sup>.

Parmi les principaux domaines d'intérêt énumérés en matière de maintien de l'ordre dans un rapport de la BASD, figurent la rationalisation de la structure organisationnelle, l'augmentation du recrutement des femmes, l'amélioration des normes relatives au maintien de l'ordre et une meilleure discipline, l'amélioration de l'éducation et de la formation de la police, l'amélioration de la transparence et de l'obligation de rendre compte, l'amélioration du comportement de la police, l'amélioration de l'idée que se fait le public de la police, la police de proximité et l'élimination de la discrimination envers les minorités religieuses, ethniques et autres<sup>80</sup>. Le genre a été un élément clé de l'approche de la BASD en matière de maintien de l'ordre et, en 2006, elle a élaboré un guide intitulé *Genre, droit et politique dans les opérations de la BASD : une boîte à outils (Gender, Law, and Policy in ADP Operations : A Tool Kit)*<sup>81</sup>.

La BASD a également évalué son travail en matière de réforme de la justice<sup>82</sup>. Elle a constaté que, malgré l'accent mis sur la bonne gouvernance, son assistance dans ce domaine restait limitée. Elle a attribué cette situation à l'éviction de ce domaine par d'autres priorités de son programme stratégique, au manque de responsabilités organisationnelles clairement définies pour les opérations de réforme de la justice, à l'absence de masse critique de compétences spécialisées dédiées nécessaires à la mise à plus grande échelle de la réforme de la justice et à la réticence des PMD à emprunter pour réformer la justice<sup>83</sup>.

Depuis, la BASD a aligné son travail sur celui des ODD, mais son travail en relation avec l'Objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) est mineur et regroupé dans le domaine thématique de la « prospérité »<sup>84</sup>. Sa Stratégie 2030 définit la priorité opérationnelle 6 comme le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles, mais place la sécurité principalement entre les mains de l'État<sup>85</sup>. Cependant, elle travaille sur le maintien de l'ordre lié à l'égalité de genre, comme celui sur la violence domestique : par exemple, en finançant des formations sur la violence basée sur le genre (VBG) et des établissements accueillant les victimes de VBG au Népal pour répondre à ces questions<sup>86</sup>. En 2021, la BASD a élaboré une approche de travail dans les SFC et les PEID (petits États insulaires et en développement) – c'est la première fois qu'une BMD combine ces deux domaines d'intervention en une seule stratégie<sup>87</sup>. La stratégie mentionne la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles dans les SFC et les PEID, mais ne mentionne pas la justice pénale, le maintien de l'ordre ou la RSS<sup>88</sup>.

## Banque européenne d'investissement (BEI)

La BEI a été créée par les articles 129 et 130 du traité instituant la Communauté économique européenne (TCEE, aussi appelé Traité de Rome) et signé au départ par six pays (Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) le 27 mars 1957. Depuis la création de

l'Union européenne (UE), le nombre de ses membres s'est accru. Ses principaux actionnaires sont désormais l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne ; la Belgique et les Pays-Bas sont les cinquièmes pays actionnaires les plus importants, chacun, à part égal.

Contrairement à toutes les autres BMD faisant l'objet de l'étude ici, la BEI n'a pas de clause interdisant l'ingérence politique dans les décisions d'octroi de prêts. Son statut s'inspire du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Étant donné que ses financements doivent être utilisés « de la façon la plus rationnelle dans l'intérêt de l'UE » et « lorsque l'exécution de l'investissement contribue à l'accroissement de la productivité économique en général et favorise la réalisation du marché intérieur », ses décisions sont forcément politiques<sup>89</sup>. La BEI déclare<sup>90</sup> :

*La mission de la Banque est donc de supporter la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne via les instruments financiers dont elle dispose. Si cette division de tâches entre une sphère politique et une sphère d'exécution peut paraître claire dans le principe, on ne peut négliger le fait qu'il est très difficile d'identifier en pratique où s'arrête la sphère de définition et où commence celle de mise en œuvre de ces politiques. En outre, la pratique quotidienne nous enseigne qu'il est inefficace, voire dangereux, de vouloir séparer complètement ces deux dimensions. La phase d'élaboration des politiques ne peut ignorer les contraintes de leur mise en œuvre, au risque de rendre impossible la réalisation des objectifs politiques. Il est donc inévitable que la BEI apparaisse comme un être ambivalent, qui mélange dans des proportions variables son rôle d'institution européenne et sa fonction d'intermédiaire financier.*

Auparavant, la BEI appliquait des critères d'octroi de prêts pour le double usage qui limitaient ses investissements dans des projets liés à la défense aux cas où les applications civiles excédaient l'usage militaire. Cependant, cette limitation a été supprimée en mai 2024, ce qui lui a permis d'investir dans des produits militaires tant qu'ils ne présentaient aucun risque létal et conservaient un certain degré d'application civile. En outre, des projets et des infrastructures utilisés par l'armée ou la police qui répondent également à des besoins civils ont été ajoutés à la liste des investissements cibles admissibles de la Banque<sup>91</sup>. La BEI augmentera ses investissements dans les projets de défense pour les porter à 2 milliards d'euros en 2025, doublant ainsi son chiffre de dépenses pour 2024<sup>92</sup>. Compte tenu de la guerre en Ukraine, de la possibilité d'attaques futures de la Russie et de la fin du financement de l'UE par Trump, certains États membres ont réclamé d'autres modifications de la liste d'exclusion de la BEI, à savoir l'autorisation des armes et des munitions. Cependant, la BEI a refusé, observant que cela pourrait créer un précédent pour les banques commerciales<sup>93</sup>. Plus de 30 organisations de la société civile ont exhorté la BEI à donner la priorité aux projets bénéfiques à l'environnement et à la société plutôt qu'aux dépenses militaires<sup>94</sup>.

La BEI s'est fixé huit priorités pour la période 2024-2027, à savoir : l'action pour le climat et la durabilité environnementale ; la transition numérique et l'innovation technologique ; la sécurité et la défense ; une politique de cohésion moderne ; l'agriculture et la bioéconomie ; les infrastructures sociales ; les investissements mondiaux à fort impact (ou investissements d'impact en dehors de l'UE) et la contribution au renforcement des marchés des capitaux européens. En matière de sécurité et de défense, elle finance des entreprises et des innovateurs européens porteurs de projets de protection des citoyens, notamment la reconnaissance et la surveillance, la protection et le contrôle du spectre, les solutions de cybersécurité, les infrastructures critiques et la mobilité militaire<sup>95</sup>.

Les pays européens disposent de forces de police parmi les plus efficaces au monde<sup>96</sup>, mais la BEI a financé la réforme de la police dans certains des pays les plus pauvres et les moins développés d'Europe de l'Est. En République de Moldavie, la BEI a soutenu des projets pilotes

dans le domaine de la police de proximité. Elle a également équipé tous les services d'inspection de la police d'un réseau sécurisé de communication vocale et de données pour faciliter les activités de police fondées sur le renseignement ; et, elle a aussi soutenu la création d'unités anticorruption et antiblanchiment d'argent au sein de la police afin de promouvoir le principe de tolérance zéro à l'égard de la corruption parmi les forces de police<sup>97</sup>. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et la Commission européenne, accompagnés de représentants de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la BEI et de Frontex, se sont également rendus en Arménie pour discuter de domaines de collaboration, notamment la réforme de la justice et de la police<sup>98</sup>.

---

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les conflits se multiplient et le monde est encore loin de la réalisation des ODD, et, en particulier, de l'Objectif 16. En 2024, l'Indice mondial de la paix a révélé que 97 pays avaient vu leur score de paix diminuer au cours de l'année étudiée<sup>99</sup>. L'Europe est la région la plus pacifique du monde. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont les régions les moins pacifiques, suivis de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud, puis de l'Amérique centrale et des Caraïbes<sup>100</sup>.

Le financement de la RSS est important, en particulier dans les pays et les régions les plus touchés par les conflits. Cependant, les gouvernements choisissent de donner la priorité aux dépenses militaires, qui ont atteint un niveau record de 2,4 billions d'USD en 2023<sup>101</sup>. Au niveau multilatéral, certaines BMD financent la réforme de la RSS et de la police, et, de l'avis général à l'échelle internationale, la paix, la sécurité et le développement sont reconnus comme interdépendants, ce qui permet aux BMD de contourner leur clause de non-ingérence politique.

Ce rapport montre que le financement de la RSS et de la réforme de la police a suscité la controverse et que les BMD ont adopté diverses approches. La plupart des BMD ont préféré s'engager dans des activités moins risquées, mais l'incapacité à s'engager à un niveau plus politique (par exemple dans des projets plus complets de restructuration et de réforme de la police, comme le montre l'expérience de la BID) a signifié que les projets avaient eu un impact limité. Les BMD ont également eu tendance à aborder les droits de l'homme sous l'angle des risques plutôt que de considérer la valeur ajoutée de ces droits à leurs projets et à leurs opérations.

Chaque BMD étudiée reflète la trajectoire historique de sa pensée. La BM, qui privilégie les activités moins litigieuses, a fait des investissements relativement modestes dans le domaine du maintien de l'ordre, bien que l'évaluation de ses travaux ait révélé qu'elle envisageait de soutenir l'action policière communautaire axée sur les problèmes, en mettant l'accent sur la justice réparatrice. Toutefois, elle subit des pressions pour adopter de manière plus générale une approche renforcée des droits de l'homme. Compte tenu des défis auxquels font face l'Amérique latine et les Caraïbes, la BID a mis l'accent sur les concepts de prévention et de sécurité citoyenne. Elle considère que l'objectif ultime de la sécurité citoyenne est la protection des droits et des libertés fondamentales de tous les citoyens et a donc apporté un financement important dans ce domaine.

La BAfD n'a pas travaillé sur le maintien de l'ordre, malgré les besoins dans ce domaine en Afrique et bien qu'elle reconnaisse les liens entre justice, sécurité et développement. Elle dispose d'une unité spécifique chargée des États fragiles et d'une politique de bonne gouvernance, mais a préféré laisser d'autres partenaires montrer la voie en matière de RSS. Néanmoins, elle examine actuellement la notion d'obligations indexées sur la sécurité et ferait bien de réfléchir davantage à sa propre approche de la RSS, compte tenu de l'évolution de la pensée parmi d'autres BMD.

La BAsD adopte de plus en plus une approche fondée sur les droits. Cependant, malgré ses investissements initiaux dans la RSS, la BAsD n'en fait plus une priorité, préférant se concentrer sur d'autres objectifs du programme des ODD. Contrairement à toutes les autres BMD, la BEI, qui n'a pas de clause de non-ingérence politique en raison de son appartenance à l'UE, finance activement les dépenses militaires. Toutefois, la société civile a exhorté la BEI à prioriser les projets qui profitent aux personnes et à la planète. L'Europe a tendance à avoir des forces de l'ordre plus fortes que dans d'autres parties du monde (ce qui signifie qu'elles ne font pas partie de leurs priorités), mais la BEI a financé la réforme de la police dans certains des pays les moins développés d'Europe de l'Est.

Comme on peut le voir ci-dessus, les BMD ont donc des programmes fragmentés et contradictoires. En outre, l'un des principaux défis réside dans le fait que les BMD s'appuient sur un modèle centré sur l'État, travaillant avec les gouvernements (plutôt qu'avec la société civile) pour déterminer les priorités. Cependant, certaines BMD s'orientent maintenant vers l'adoption d'approches centrées sur les personnes qui considèrent la sécurité comme un bien public, en l'alignant sur les ODD. À cet égard, l'efficacité et l'efficacités de la prestation des services, la transparence et l'obligation de rendre compte, ainsi que la jouissance des services par la population sont essentielles. Outre ce constat, la participation civique est essentielle pour s'assurer que les services sont perçus comme étant inclusifs et équitables.

Concomitamment, l'espace civique dans le monde entier se rétrécit. Selon les estimations de *Civicus* (alliance mondiale d'organisations de la société civile), environ 72,4 % de la population mondiale vivrait dans des conditions d'espace civique répressif ou fermé. Près de 30 % d'entre elle vivrait dans des pays où l'espace civique est complètement fermé<sup>102</sup>. Par conséquent, il est important que les BMD répondent à ce contexte en apportant un soutien accru à l'implication de la société civile dans le financement du développement. La BM vient de lancer l'Alliance pour la société civile et l'innovation sociale (CIVIC), un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, destiné à soutenir directement les OSC et les acteurs de l'économie sociale. Cette alliance vise à institutionnaliser les approches participatives et à mieux intégrer l'innovation dans les approches de la BM. CIVIC se concentrera sur le climat, la santé, le genre et les jeunes<sup>103</sup>. Cependant, la RSS, et la police en particulier, restent des questions sensibles et les BMD n'ont pas encore clarifié leurs propres notions d'une approche centrée sur les personnes dans ces domaines.

Un rapport de 2025 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est instructif à cet égard, expliquant la situation comme suit<sup>104</sup> :

*Contrairement aux approches conventionnelles centrées sur l'état de droit, la justice et la promotion de la sécurité qui donnent la priorité aux besoins de l'État et de ses institutions, cette approche garantit que les droits, les besoins, les attentes et les expériences des personnes sont le moteur de la transformation des systèmes de justice et de sécurité et de leurs institutions afin de mieux servir les personnes, en particulier les plus vulnérables, les marginalisés et ceux qui risquent d'être laissés pour compte.*

Il souligne la nécessité d'un mélange de soutien institutionnel (descendant) et d'interventions communautaires (ascendantes). L'approche du PNUD repose sur cinq éléments interdépendants se renforçant mutuellement, qui sont fondés sur les principes fondamentaux des droits de l'homme, de l'inclusion et de la participation, de l'autonomisation, de l'appropriation locale et de la responsabilisation, à savoir : soutenir la transformation sociale ; permettre le changement des systèmes ; mettre en œuvre grâce à des programmes holistiques et intégrés ; autonomiser les personnes et les communautés ; et, impliquer l'État et ses institutions. Ce raisonnement peut être utilisé pour guider d'autres partenaires de développement, y compris les BMD.

La société civile demande depuis longtemps aux BMD d'impliquer de manière plus intense les citoyens et de faire respecter les droits de l'homme<sup>105</sup>. L'une des plateformes sur lesquelles la société civile a appelé à un engagement plus fort a été le Sommet annuel Finance en commun, qui rassemble plus de 500 BPD pour déterminer les priorités mondiales. À l'heure actuelle, les BMD associent la société civile à l'élaboration de politiques spécifiques (telles que celles sur les garanties environnementales et sociales). La société civile est impliquée dans une moindre mesure dans l'élaboration des stratégies nationales, et, parfois, les organisations de la société civile sont utilisées comme contractants pour mettre en œuvre des projets<sup>106</sup>. Cependant, la société civile pourrait s'engager de manière plus proactive dans la détermination des priorités de financement du développement fixées par les BMD au lieu de se contenter de réagir de manière réactive. Dans certains cas, la société civile plaide conjointement avec des actionnaires spécifiques des BMD qui peuvent être favorables à leur cause. Les États-Unis étant le principal actionnaire des BMD étudiées ici (à l'exception de la BEI), il sera essentiel de voir si les États-Unis continuent d'investir dans ces initiatives tout en se rapprochant d'autres actionnaires sensibles à ces dernières. Les changements constatés dans le système mondial donnent également l'occasion de redéfinir les cadres de l'aide.

Étant donné que les BMD alignent leurs approches sur celles des ODD, elles feraient bien de réfléchir à leur propre cadre en relation avec l'Objectif 16 et à la meilleure façon de le faciliter. Par exemple, les BMD ont un fort pouvoir de mobilisation et peuvent faire davantage pour renforcer les perspectives de la société civile dans l'élaboration de leur stratégie globale ou de plans nationaux spécifiques afin de mieux orienter les priorités, ou, dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. En ce qui concerne plus particulièrement le maintien de l'ordre, les BMD peuvent reconsidérer leurs modèles centrés sur l'État, en finançant à la place des interventions ascendantes telles que le développement communautaire. Elles peuvent également envisager de permettre à la société civile de jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre plus large des mécanismes de redevabilité sociale.

L'Objectif 16 est lié à tous les autres aspects du développement et, par conséquent, en évitant les sensibilités politiques liées au financement de la RSS, on laisse passer l'opportunité d'obtenir des ressources essentielles de la part des BMD. En conséquence, les BMD peuvent et doivent faire davantage pour coordonner le financement des donateurs sur ces questions importantes, et, ce faisant, doivent réfléchir à leur propre position et avantage comparatif.

En conséquence, les recommandations suivantes sont formulées.

## Recommandations à l'intention des BMD

- Reconsidérer les cadres et les stratégies qui garantiront une approche du développement centrée sur les personnes, conformément aux ODD.
- Affiner les approches de la RSS et du maintien de l'ordre en tant que bien public, en mettant l'accent sur les populations vulnérables, la participation citoyenne, la transparence et l'obligation de rendre compte.
- Partager les expériences concernant l'engagement en matière de RSS et de maintien de l'ordre avec d'autres BMD sur les enseignements tirés pour assurer une plus grande efficacité.
- Investir dans une analyse plus poussée de l'économie politique avant de financer des projets de RSS ou de maintien de l'ordre, en consultant plus largement la société civile.
- Promouvoir des approches de la sécurité et du développement fondées sur les droits de l'homme.
- Utiliser le pouvoir de mobilisation des BMD pour faciliter l'élaboration de stratégies globales de RSS et de maintien de l'ordre.

## Recommandations à l'intention de la société civile

- Mettre en évidence les défis liés à la réalisation de l'ODD 16 et la nécessité d'un financement plus concerté de la RSS et du maintien de l'ordre, y compris de la part des BMD.
- Inciter les actionnaires des BMD à présenter dans leurs grandes lignes les liens entre la paix et le développement, en sensibilisant à la nécessité d'adopter des approches de la RSS centrées sur les personnes, à ce que cela implique et en fournissant des données probantes de ce qui fonctionne.
- Travailler avec des coalitions pour plaider en faveur d'une participation citoyenne plus forte et d'approches fondées sur les droits de l'homme en matière de RSS et de maintien de l'ordre.
- Souligner le rétrécissement de l'espace civique et l'utiliser pour illustrer la nécessité pour les BMD de passer d'une approche centrée sur l'État à des approches plus globales.

## NOTES

- 1 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 2 United Nations Office of Drugs and Crime. 2023. With just seven years left, progress on Sustainable Development Goal 16 is dangerously off track, says new UN report. <https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2023/September/with-just-seven-years-left--progress-on-sustainable-development-goal-16-is-dangerously-off-track--says-new-un-report.html>
- 3 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 4 Lenneiyee, M. 2025. The Global Shift in Development Aid – What does It Mean for the Future? <https://www.linkedin.com/pulse/global-shift-development-aid-what-does-mean-future-lenneiyee-mooie/?trackingId=HJTqxvB9Ug%2BU%2FkOXjNjedA%3D%3D>
- 5 Institut de Nouvelle Economie Structurelle (INSE) de l'Université de Pékin et de l'Agence Française de Développement (AFD). Base de données des institutions publiques de développement. 2025. <http://www.dfidatabase.pku.edu.cn/zh/index.htm>
- 6 DCAF – Le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève – « La Réforme du Secteur de la Sécurité : Appliquer les principes de bonne gouvernance au secteur de la sécurité. Document d'information sur la RSS, p. 2, novembre 2022, [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF\\_BG\\_02\\_SecuritySectorReform\\_FR.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_02_SecuritySectorReform_FR.pdf) <https://www.dcaf.ch/security-sector-reform-appliquer-les-principes-de-bonne-gouvernance-secteur-de-securite-0>
- 7 Ibid., p. 5.
- 8 DCAF – Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève. 2019. « La réforme de la police : Appliquer les principes de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité à la police ». Document d'information sur la RSS, p. 2, [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF\\_BG\\_16\\_Police\\_Reform\\_FR.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_16_Police_Reform_FR.pdf) [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF\\_BG\\_16\\_PoliceReform\\_EN\\_Jul2022.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_16_PoliceReform_EN_Jul2022.pdf)
- 9 Ibid. p. 5.
- 10 DCAF – Le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève – « La Réforme du Secteur de la Sécurité : Appliquer les principes de bonne gouvernance au secteur de la sécurité. Document d'information sur la RSS, p. 4, novembre 2022, [https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF\\_BG\\_02\\_SecuritySectorReform\\_FR.pdf](https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_02_SecuritySectorReform_FR.pdf)
- 11 Banque mondiale. 2012. Note juridique sur l'implication des banques dans le secteur de la justice pénale. <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/138001468136794111/legal-note-on-l-implication-bancaire-dans-le-secteur-de-la-justice-penale>
- 12 Dobbie, W et Yang, C. 2021. Les coûts économiques de la détention provisoire. <https://www.jstor.org/stable/27093828>
- 13 World Bank. 2012. Legal Note on Bank Involvement in the Criminal Justice Sector. <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/138001468136794111/legal-note-on-bank-involvement-in-the-criminal-justice-sector>
- 14 IEP. 2024. Indice mondial de la paix 2024. <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2024/06/GPI-2024-web.pdf>
- 15 Centre for Global Development. 2024. Multilateral Development Banks in Fragile and Conflict-affected Situations: Overview of Key Policy, Financial, and Operational Issues. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/multilateral-development-banks-fragile-and-conflict-affected-situations-overview-key.pdf>
- 16 Ibid.
- 17 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 18 Centre for Global Development. 2024. Multilateral Development Banks in Fragile and Conflict-affected Situations: Overview of Key Policy, Financial, and Operational Issues. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/multilateral-development-banks-fragile-and-conflict-affected-situations-overview-key.pdf>
- 19 Ibid.
- 20 Bøås, M. 1998. Governance as Multilateral Development Bank Policy: The Case of the African Development Bank and the Asian Development Bank. <https://ciaotest.cc.columbia.edu/conf/bom01/>
- 21 ADB. 2005. Report from the ADB Symposium on Challenges in Implementing Access to Justice Reform. <https://www.adb.org/publications/report-adb-symposium-challenges-implementing-access-justice-reforms>
- 22 Danish Institute for Human Rights. 2021. Human Rights at Development Finance Institutions [https://www.humanrights.dk/files/media/document/Human\\_rights\\_at\\_development\\_finance\\_institutions\\_accessible.pdf](https://www.humanrights.dk/files/media/document/Human_rights_at_development_finance_institutions_accessible.pdf)
- 23 World Bank. 2012. Getting to know the World Bank. [https://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/07/26/getting\\_to\\_know\\_theworldbank#:~:text=The%20World%20Bank%20was%20established%20in%201944%20to%20help%20rebuild,in%20the%20world%20are%20members](https://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/07/26/getting_to_know_theworldbank#:~:text=The%20World%20Bank%20was%20established%20in%201944%20to%20help%20rebuild,in%20the%20world%20are%20members)
- 24 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 25 Banque mondiale. 2011. Rapport sur le développement dans le monde 2011.- Conflits, sécurité et développement. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/806531468161369474/world-development-report-2011-conflict-security-and-development-overview> <https://documents1.worldbank.org/curated/en/580871468149694586/pdf/622550PUBOFREN000public00BOX361476B.pdf>

- 26 World Bank. n.d. Classification of Fragile and Conflict-affected Situations. <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/classification-of-fragile-and-conflict-affected-situations>
- 27 Brookings. 2017. Handle with Care: The Challenge of Fragility. <https://www.brookings.edu/articles/handle-with-care-the-challenge-of-fragility/>
- 28 Banque mondiale. 2011. Rapport sur le développement dans le monde 2011.- Conflits, sécurité et développement. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/806531468161369474/world-development-report-2011-conflict-security-and-development-overview> <https://documents1.worldbank.org/curated/en/580871468149694586/pdf/622550PUBOFRENO00public00BOX361476B.pdf>
- 29 Ibid.
- 30 World Bank. 2012. Legal Note on Bank Involvement in the Criminal Justice Sector. <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/138001468136794111/legal-note-on-bank-involvement-in-the-criminal-justice-sector>
- 31 Ibid.
- 32 World Bank. 2012. Staff Guidance Note: World Bank Support for Criminal Justice Activities. <https://documents.worldbank.org/pt/publication/documents-reports/documentdetail/667701468161103479/staff-guidance-note-world-bank-support-for-criminal-justice-activities>
- 33 Ibid.
- 34 Alston, Philip and the Universal Rights Group. 2016. The World Bank: A Human Rights-free Zone? <https://www.universal-rights.org/world-bank-human-rights-free-zone/>
- 35 Ibid.
- 36 Posner, Eric. 2016. Should Human Rights Law play a Role in Development? <https://documents.worldbank.org/curated/en/893131565615532666/pdf/Should-Human-Rights-Law-Play-a-Role-in-Development.pdf>
- 37 Le Groupe de la Banque mondiale. 2020. Stratégie du Groupe de la Banque mondiale, Fragilité, conflits et violence 2020-2025. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/461291612960159930/pdf/World-Bank-Group-Strategy-for-Fragility-Conflict-and-Violence-2020-2025.pdf> <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/844591582815510521/Stratégie-du-groupe-de-la-fragilité-et-de-la-violence-2020-2025>
- 38 World Bank Group. 2021. Updated Bank Policy: Development Cooperation and Fragility, Conflict, and Violence. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/498771628797344998/updated-bank-policy-development-cooperation-and-fragility-conflict-and-violence>
- 39 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 40 Bretton Woods Project. 2023. The World Bank's Approach to Human Rights. <https://www.brettonwoodsproject.org/2023/07/the-world-banks-approach-to-human-rights/>
- 41 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 42 Ibid.
- 43 Gramckow, Heike P, Greene, Jack, Marshall, Ineke & Barao, Lisa. 2016. Addressing the Enforcement Gap to Counter Crime: Part 1. Crime, Poverty and the Police. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/29585d62-ce78-5d50-9516-d1ec2dbb60ee>
- 44 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 45 World Bank. 2009. Kenya Economic Development, Police Oversight, and Accountability. Linkages and Reform Issues. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/888251468284362496/Kenya-Economic-development-police-oversight-and-accountability-linkages-and-reform-issues>
- 46 Centre on International Cooperation. 2024. United Nations and World Bank Collaboration in Security and Justice Sectors: Linkages to Development. <https://cic.nyu.edu/wp-content/uploads/2024/09/United-Nations-and-World-Bank-Collaboration-in-Security-and-Justice-Sectors-Linkages-to-Development-2024.pdf>
- 47 World Bank. 2016. Addressing the Enforcement Gap to Counter Crime: Investing in Public Safety, the Rule of Law and Local Development in Poor Neighbourhoods. Part Two: Options for World Bank Engagement with the Police. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/29585d62-ce78-5d50-9516-d1ec2dbb60ee>
- 48 Inter-American Development Bank (IDB). 2005. Emphasizing Prevention in Citizen Security. The Inter-American Development Bank's Contribution to Reducing Violence in Latin America and the Caribbean. <https://publications.iadb.org/en/emphasizing-prevention-citizen-security-inter-american-development-banks-contribution-reducing>
- 49 Ibid.
- 50 Inter-American Development Bank. 2003. Guidelines for the Design of Violence Reduction Projects. Washington, D.C.: Inter-American Development Bank. As cited in Inter-American Development Bank (IDB). 2005. Emphasizing Prevention in Citizen Security. The Inter-American Development Bank's Contribution to Reducing Violence in Latin America and the Caribbean. <https://publications.iadb.org/en/emphasizing-prevention-citizen-security-inter-american-development-banks-contribution-reducing>
- 51 IDB. 2012. Citizen Security: Conceptual Framework and Empirical Evidence. [https://www.academia.edu/3385699/The\\_Inter\\_American\\_Development\\_Banks\\_Contribution\\_to\\_Reducing\\_Violence\\_in\\_Latin\\_America\\_and\\_the\\_Caribbean](https://www.academia.edu/3385699/The_Inter_American_Development_Banks_Contribution_to_Reducing_Violence_in_Latin_America_and_the_Caribbean) <https://publications.iadb.org/en/publications/english/viewer/Citizen-Security-Conceptual-Framework-and-Empirical-Evidence.pdf>

- 52 Ibid., p. 6.
- 53 IDB. 2014. IDB's Response to Key Challenges in Citizen Security: 1998-2012. <https://publications.iadb.org/en/idbs-response-key-challenges-citizen-security-1998-2012>
- 54 IDB. 2014. Citizen Security and Justice Framework. <https://www.iadb.org/document.cfm?id=EZI DB0000577-1023060505-101>
- 55 Chinchilla M, Laura & Vorndran, Doreen. 2018. Citizen Security in Latin America and the Caribbean: Challenges and Innovation in Management and Public Policies over the Last 10 Years. <https://publications.iadb.org/en/citizen-security-latin-america-and-caribbean-challenges-and-innovation-management-and-public>
- 56 Ibid.
- 57 Voir par exemple, Jaitman, Laura & Guerrero Compeán, Roberto. 2015. Closing Knowledge Gaps: Toward Evidence-based Crime Prevention Policies in Latin America and the Caribbean. <https://publications.iadb.org/en/closing-knowledge-gaps-toward-evidence-based-crime-prevention-policies-latin-america-and-caribbean>; Gonzalez Diez, Verónica M, Maqueda Gassos, Stephany, Pedraza, Lina, Anderson Alonso, Anais Maria & De Santis, Stefania. 2021. Approach Paper: Evaluation of IDB Support in the Area of Citizen Security and Justice in the Region. <https://publications.iadb.org/en/approach-paper-evaluation-idb-support-area-citizen-security-and-justice-region>
- 58 IDB. 2023. Citizen Security and Justice Framework. <https://www.iadb.org/document.cfm?id=EZI DB0000577-1023060505-101>
- 59 Inter-American Development Bank (IDB). 2005. Emphasizing Prevention in Citizen Security. The Inter-American Development Bank's Contribution to Reducing Violence in Latin America and the Caribbean. <https://publications.iadb.org/en/emphasizing-prevention-citizen-security-inter-american-development-banks-contribution-reducing>
- 60 Ibid.
- 61 Ibid.
- 62 Ibid.
- 63 IDB. 2023. Citizen Security and Justice Framework. <https://www.iadb.org/document.cfm?id=EZI DB0000577-1023060505-101>
- 64 AfDB. 2013. Enhancing Stability and Development in Africa: The Role of the African Development Bank. <https://www.afdb.org/ar/documents/document/policy-brief-enhancing-stability-and-development-in-africa-the-role-of-the-afdb-31401>
- 65 Bøås, M. 1998. Governance as Multilateral Development Bank Policy: The Case of the African Development Bank and the Asian Development Bank. <https://ciaotest.cc.columbia.edu/conf/bom01/>
- 66 Ibid.
- 67 BAfD. 1999. Politique du Groupe de la Banque en matière de bonne gouvernance. <https://www.afdb.org/fr/documents/document/bank-group-policy-on-good-governance-27134> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Document/21-EN-Bank\\_Group\\_Policy\\_on\\_Good\\_Governance.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Document/21-EN-Bank_Group_Policy_on_Good_Governance.pdf)
- 68 BAfD. s.d. Facilité en faveur des États fragiles (FEF). [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/fragile\\_states\\_unit\\_brochure.pdf](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/fragile_states_unit_brochure.pdf)
- 69 AfDB. 2013. Enhancing Stability and Development in Africa: The Role of the African Development Bank. <https://www.afdb.org/ar/documents/document/policy-brief-enhancing-stability-and-development-in-africa-the-role-of-the-afdb-31401>, p. 5.
- 70 BAfD. 2022. Stratégie du Groupe de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026). [https://www.afdb.org/sites/default/files/2023/04/27/fr-afdb-fragility-strategy\\_1.pdf#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20Strat%C3%A9gie%20d%C3%A9fini%20l'E2%80%99approche%20que%20le%20Groupe,des%20soci%C3%A9t%C3%A9s%20dans%20tous%20ses%20pays%20membres%20r%C3%A9gionaux](https://www.afdb.org/sites/default/files/2023/04/27/fr-afdb-fragility-strategy_1.pdf#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20Strat%C3%A9gie%20d%C3%A9fini%20l'E2%80%99approche%20que%20le%20Groupe,des%20soci%C3%A9t%C3%A9s%20dans%20tous%20ses%20pays%20membres%20r%C3%A9gionaux). <https://www.afdb.org/en/documents/bank-groups-strategy-addressing-fragility-and-building-Résilience-Afrique-2022-2026>
- 71 AfDB. 2022. Security, Investment and Development: A Diagnostic Assessment. <https://www.afdb.org/en/documents/security-investment-and-development-diagnostic-assessment>
- 72 AfDB. 2025. African Development Bank Partners with Interpol to Combat Financial Crime and Strengthen Anti-corruption Efforts in Africa. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-bank-partners-interpol-combat-financial-crime-and-strengthen-anti-corruption-efforts-africa-81137>
- 73 ADB. s.d. Governance and Public Management. <https://www.adb.org/what-we-do/topics/governance/overview>
- 74 ADB. 2005. Law and Policy Reform in Asia and the Pacific: Ensuring Voice, Opportunity, and Justice. Manila. p. 5. <https://www.adb.org/publications/law-and-policy-reform-asia-and-pacific-ensuring-voice-opportunity-and-justice>
- 75 ADB. 1995. Governance: Sound Development Management. <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/32027/govpolicy.pdf>
- 76 ADB. 2005. Report from the ADB Symposium on Challenges in Implementing Access to Justice Reform. <https://www.adb.org/publications/report-adb-symposium-challenges-implementing-access-justice-reforms>
- 77 Ibid.
- 78 ADB. 2017. Completion Report. Philippines: Governance in Justice Sector Reform Program. <https://www.adb.org/sites/default/files/project-documents/41380/41380-023-pcr-en.pdf>
- 79 Ibid.
- 80 ADB. 2006. Strengthening the Criminal Justice System from the ADB Regional Workshop in Dhaka, Bangladesh, 30-31 May 2006. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/29047/strengthening-criminal-justice-system.pdf>
- 81 ADB. 2006. Gender, Law, and Policy in ADB Operations: A Tool Kit. <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/32738/files/glp-toolkit.pdf>

- 82 ADB. 2010. ADB's Technical Assistance for Justice Reform. [https://www.adb.org/sites/default/files/evaluation-document/35727/files/lc-ses-justice-reform\\_6.pdf](https://www.adb.org/sites/default/files/evaluation-document/35727/files/lc-ses-justice-reform_6.pdf)
- 83 Ibid.
- 84 ADB. 2024. Pillars of Progress ADB's Contributions to the Sustainable Development Goals, July 2024. <https://www.adb.org/multimedia/sdg/download-full-report/>
- 85 ADB. 2019. Strategy 2030 Operational Plan for Priority 6: Strengthening Governance and Institutional Capacity, 2019–2024. <https://www.adb.org/documents/strategy-2030-op6-governance>
- 86 ADB. 2019. Police and Community Partnership in Nepal Tackling Violence against Women. <https://www.adb.org/results/police-and-community-partnership-nepal-tackling-violence-against-women>
- 87 ADB. s.d. ADB's Work in FCAS and SIDS. <https://www.adb.org/what-we-do/topics/fcas-sids/overview>
- 88 ADB. 2021. Fragile and Conflict-affected Situations and Small Island Developing States Approach. <https://www.adb.org/documents/fragile-conflict-affected-sids-approach>
- 89 Banque européenne d'investissement (BEI). 2020. Statuts et autres dispositions des traités. [https://www.eib.org/files/publications/general/statute/eib\\_statute\\_2020\\_03\\_01\\_fr.pdf](https://www.eib.org/files/publications/general/statute/eib_statute_2020_03_01_fr.pdf). [https://www.eib.org/attachments/general/statute/eib\\_statute\\_2020\\_03\\_01\\_en.pdf](https://www.eib.org/attachments/general/statute/eib_statute_2020_03_01_en.pdf)
- 90 BEI. 2008. La Banque de l'Union européenne : la BEI, 1958-2008. [https://www.eib.org/files/publications/general/the\\_eib\\_1958\\_2008\\_fr.pdf](https://www.eib.org/files/publications/general/the_eib_1958_2008_fr.pdf) <https://www.eib.org/en/publications/the-bank-of-the-european-union-1958-2008>
- 91 Euractiv. 2024. La BEI approuve un assouplissement de ses règles de financement de la défense. <https://euractiv.fr/news/la-bei-approuve-un-assouplissement-de-ses-regles-de-financement-de-la-defense/> <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/eib-greenlights-historic-overhaul-of-dual-use-policy-ramps-up-defence-investment/>
- 92 Euractiv. 2025. La Banque européenne d'investissement va investir 2 milliards d'euros dans la défense en 2025. <https://euractiv.fr/news/la-banque-europeenne-dinvestisment-va-investir-2-milliards-deuros-dans-la-defense-en-2025/> <https://www.euractiv.com/section/defence/news/eib-to-up-defence-investment-to-e2bn-this-year/>
- 93 Euractiv. 2024. Investissements dans la défense : la BEI préconise d'utiliser l'argent disponible avant de discuter de nouvelles mesures. <https://euractiv.fr/interview/use-the-money-first-we-will-talk-further-about-defence-investment-eibs-defence-chief-advises/> <https://www.euractiv.com/section/defence/interview/use-the-money-first-we-will-talk-further-about-defence-investment-eibs-defence-chief-advises/>
- 94 Human Rights Centre Antonio Papisca. 2024. Urgent Appeal to exclude Defense Spending from the Scope of the EIB. <https://unipd-centrodirittiumani.it/en/news/urgent-appeal-to-exclude-defense-spending-from-the-scope-of-the-eib>
- 95 BEI. s.d. Renforcer l'industrie européenne de sécurité et de défense. <https://www.eib.org/fr/projects/topics/security-defence/index> <https://www.eib.org/en/projects/topics/innovation-digital-and-human-capital/sesi/index>
- 96 Institute for Economics and Peace (IEP) and the International Police Science Association (IPSA). 2023. World Internal Security & Police Index (WISPI): 2023. <https://ipsa-police.org/wp-content/uploads/2024/04/2023-World-Internal-Security-and-Police-Index.pdf>
- 97 BEI. 2019. L'UE approuve un nouvel appui budgétaire en faveur de la République de Moldavie afin de soutenir l'état de droit, le domaine de l'énergie et les réformes des finances publiques. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/document/print/fr/ip\\_19\\_6117/IP\\_19\\_6117\\_FR.pdf](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/document/print/fr/ip_19_6117/IP_19_6117_FR.pdf) [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/es/ip\\_19\\_6117](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/es/ip_19_6117)
- 98 EU Neighbours East. 2023. EU and Armenia explore Possibilities to deepen and strengthen Bilateral Relations. <https://euneighbourseast.eu/news/latest-news/eu-and-armenia-explore-possibilities-to-deepen-and-strengthen-bilateral-relations/>
- 99 IEP. 2024. Indice mondial de la paix 2024. <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2024/06/GPI-2024-web.pdf>
- 100 Ibid.
- 101 Ibid.
- 102 Civicus. 2024. People Power under Attack. A Report based on Data from the Civicus Monitor. <https://web.civicus.org/GlobalFindings2024>
- 103 Association internationale de développement. 2024. Rapport des Administrateurs de l'Association internationale de développement au Conseil des Gouverneurs. Augmentation des ressources de l'IDA : Vingt-et-unième reconstitution des ressources (IDA21). Éliminer la pauvreté sur une planète vivable : Produire de toute urgence des résultats concrets et ambitieux. Projet pour commentaires. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099033104242511982/pdf/SECBOS-d40394b6-a344-476e-9a2f-fa710ef435ce.pdf> <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/c7c72776ff44a581b0116d23907adb60-0410012024/original/FOR-COMMENTS-IDA21-Replenishment-Report-Post-Meeting.pdf>
- 104 UNDP. 2025. The UNDP People-centred Approach to Justice and Security. <https://www.sdg16.plus/>
- 105 Forus. 2025. Déclaration de la société civile. Sommet Finance en commun. Le Cap, Afrique du Sud, 26-28 février 2025. <https://klhkpm8h.tinifycdn.com/uploads/2025/02/25/14/32/21/sommet-finance-en-commun-2025-declaration-de-la-societe-civile.pdf> <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/FR-FICS-2023-Joint-CSO-Declaration-.pdf> [https://www.forus-international.org/fr/extra/hub/resources-publications?modal\\_page=pdf-detail&modal\\_detail\\_id=123822-finance-in-common-summit-2025-civil-society-declaration](https://www.forus-international.org/fr/extra/hub/resources-publications?modal_page=pdf-detail&modal_detail_id=123822-finance-in-common-summit-2025-civil-society-declaration)
- 106 Forus. 2024. S'engager avec les banques publiques de développement : une boîte à outils pour les organisations de la société civile. [https://www.forus-international.org/fr/extra/hub/resources-toolkits?modal\\_page=pdf&modal\\_detail\\_id=engaging-public-development-banks-a-toolkit-for-civil-society-organisations](https://www.forus-international.org/fr/extra/hub/resources-toolkits?modal_page=pdf&modal_detail_id=engaging-public-development-banks-a-toolkit-for-civil-society-organisations) <https://www.forus-international.org/en/pdf-detail/118899-engaging-public-development-banks-a-toolkit-for-civil-society-organisations>



## À PROPOS DE CE RAPPORT

Les banques multilatérales de développement (BMD) peuvent jouer un rôle essentiel dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La réforme du secteur de la sécurité (RSS) est un élément clé de ce programme, mais les BMD ont traditionnellement limité leur assistance dans ce domaine en raison de clauses apolitiques dans leur(s) statut(s). Cependant, le rôle des BMD s'est élargi au fil du temps, et il est maintenant possible de développer un engagement dans la RSS davantage centré sur les personnes et les citoyens grâce au financement des BMD. Le document analyse la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale afin de retracer l'évolution de leur soutien à la RSS et de faire des recommandations pour l'avenir.

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Consultante indépendante, **Amanda Lucey**, compte près de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'ordre public. Elle a été consultante pour diverses entités des Nations Unies (ONU) et a travaillé comme chercheuse principale à l'Institut d'études de sécurité (ISS) et comme chef de projet principale à l'*Institute for Justice and Reconciliation*. Amanda a également travaillé pour l'ONU au Soudan du Sud en tant que spécialiste de l'état de droit et en République démocratique du Congo, comme spécialiste des affaires politiques. Elle est titulaire d'un Master en « Justice et transformation » de l'Université du Cap.

## À PROPOS DE L'APCOF

Le Forum africain pour le contrôle civil de l'action policière (APCOF) est une association à but non lucratif qui travaille sur les questions de responsabilité et de gouvernance policières en Afrique. L'APCOF promeut les valeurs que la mise en place d'une surveillance civile vise à atteindre, à savoir contribuer à : restaurer la confiance du public, développer une culture des droits de l'homme, promouvoir l'intégrité et la transparence au sein de la police et entretenir de bonnes relations de travail entre la police et la communauté. Bien que l'APCOF soit actif dans le domaine de l'action policière, son travail s'inscrit dans le paradigme plus large de la promotion de la gouvernance démocratique et de l'état de droit.

*African Policing Civilian Oversight Forum (APCOF)*

Building 23B, Unit 16  
The Waverley Business Park  
Wyecroft Road, Mowbray 7925  
South Africa

Tél. +27 21 447 2415

Courriel : [info@apcof.org.za](mailto:info@apcof.org.za)

Web : [www.apcof.org.za](http://www.apcof.org.za)

X : @APCOF

Facebook : African Policing Civilian Oversight Forum

*Cette publication est le n° 34 de la série de documents de recherche de l'APCOF.*

*Pour ces publications et d'autres, veuillez consulter [www.apcof.org.za](http://www.apcof.org.za).*

*Cette publication a été rendue possible grâce au soutien de l'Open Society Foundations.*

**OPEN SOCIETY  
FOUNDATIONS**



[www.apcof.org.za](http://www.apcof.org.za)

